

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE RÉDACTION

REVUE DU BARREAU CANADIEN

PREMIER NUMÉRO DES NOUVEAUX RÉDACTEURS AOÛT 2016

C'est avec un immense plaisir que je souhaite la bienvenue à notre nouvelle équipe de rédaction à l'occasion de cette parution, qui marque son édition inaugurale de *La Revue*.

Cette équipe prend la barre d'un fier vaisseau, que l'admirable professeure Beth Bilson, ancienne rédactrice, a su manœuvrer avec une adresse remarquable. Grâce à elle et à ses prédécesseurs, *La Revue* a connu un passé glorieux et prestigieux, ancrée dans son mandat de promouvoir la qualité du droit, de favoriser l'échange d'idées venant des praticiens comme des théoriciens et de perpétuer la richesse de notre communauté bilingue et bijuridique de professionnels du droit. Il n'est pas surprenant que *La Revue* ait su conserver ses lettres de noblesse, que ce soit à titre de ressource pour les avocats en exercice, de lieu d'échange pour les éminents juristes ou de foyer intellectuel qui éclaire l'évolution des règles de droit établies par nos tribunaux.

Notre nouvelle équipe de rédaction devient ainsi la dépositaire d'une tradition d'excellence. Mais comme ses prédécesseurs, elle aura aussi la lourde tâche de transposer son mandat à la nouvelle réalité de la profession juridique. C'est d'ailleurs sur cette question que s'est penché le conseil de rédaction au cours des 18 derniers mois, cherchant à savoir comment faire en sorte que *La Revue* reste dans la mouvance des publications érudites de droit en ce siècle d'évolution rapide que connaissent le monde académique et le domaine des communications.

À l'issue d'un processus de consultation rigoureux, nous avons conclu que *La Revue* ne saurait pleinement conserver son excellente réputation sans que nous facilitions l'accès aux articles de grande qualité approuvés par son comité de lecture. Nous avons donc décidé de mettre fin à cette longue période où *La Revue* se cantonnait à un lectorat restreint et d'en instaurer une version librement accessible en ligne.

Si cette idée découle de différents facteurs, mentionnons trois points décisifs : l'incitation à la libre publication des travaux de recherche; le

mandat qu'a l'ABC de servir la profession; la promotion de l'accès à la justice par la plus grande accessibilité des ouvrages juridiques.

Les principaux organismes de financement de la recherche du Canada exigent maintenant le libre accès aux publications découlant de la recherche financée par des fonds publics, ce qui envoie un message fort aux chercheurs : le public ne devrait pas avoir à payer pour accéder aux travaux qu'il finance¹. Cette mentalité de la communauté académique doit transparaître dans l'orientation de *La Revue* si nous voulons qu'elle mérite et même rehausse sa réputation de publication digne des travaux académiques de qualité exceptionnelle. Par ailleurs, ce libre accès vient concrétiser l'engagement de l'ABC envers la préparation de la profession pour l'avenir. Il permet de propager la pensée académique du domaine et favorise la circulation du savoir entre les praticiens et les universitaires; cette dynamique contribue ensuite à tracer un cercle d'échange interactif, ce qui entretient au fond un élément indispensable de notre système de justice : la pensée novatrice. Enfin, l'accès aux ouvrages savants de droit est une question d'accès à la justice. Tout le monde, qu'il s'agisse ou non de professionnels du droit, devrait pouvoir consulter facilement des ouvrages juridiques de première qualité, à l'image des articles publiés dans *La Revue*.

C'est ainsi que *La Revue* arrive à un tournant de son histoire; je suis convaincu que notre nouvelle équipe de rédaction saura faire honneur au riche patrimoine dont elle hérite et veiller à ce que notre ouvrage fasse figure de proue en rendant accessibles les meilleurs articles de droit qu'on puisse produire au Canada. L'équipe sera épaulée dans ce projet par le conseil de rédaction, qui voit d'ailleurs sa composition renouvelée par l'ajout de deux membres : le professeur John Borrows, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le droit autochtone et de la chaire Nexen en leadership autochtone de l'Université de Victoria; et Michele Hollins, c.r., présidente sortante de l'ABC.

Mon mandat à la présidence du conseil de rédaction tirant à sa fin, je tiens à saluer la contribution des membres du conseil avec qui j'ai eu la chance de servir notre lectorat, soit madame la juge Wendy Baker, David C Day, c.r., monsieur le juge Serge Gaudet, Virginia A. Engel, c.r. (*membre d'office*), Michèle Gamache (*membre d'office*), Antoine F Hacault (*membre*

¹ Toutes les publications résultant du financement des trois organismes (les IRSC, le CRSR et le CRSNG) devraient maintenant être présentées a) dans des revues qui sont librement accessibles immédiatement ou dans les 12 mois suivant leur parution ou b) sous leur forme définitive (révisée par des pairs) dans des archives numériques qui seront librement accessibles dans les 12 mois suivant leur parution. Voir la Politique de libre accès des trois organismes : <www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/polices-politiques/Tri-OA-Policy-Politique-LA-Trois_fra.asp>.

d'office), Douglas Richard Downey (*membre d'office*) et Denise Leblanc, c.r. (*membre d'office*), et celle du personnel de l'ABC :

Marie-Josée Lapointe, Richard Pilon, Julie Shugarman, Mariane Gravelle, Stephen Hanson et Christine Sopora. Leur intérêt collectif et leur passion pour *La Revue* sont une source d'inspiration, et ce fut un réel plaisir de collaborer avec ces gens de talent qui mettent du cœur à l'ouvrage. J'ai bon espoir que *La Revue* continuera d'exceller dans son mandat, qui est de servir la profession juridique, la magistrature, le barreau et le milieu universitaire en publiant un contenu juridique de grande qualité et de façonner les débats sur les plus importantes questions juridiques qui nous touchent.

L'honorable Thomas Albert Cromwell
Président du Conseil de rédaction 2008–2016